

## **PROGRAMME RÉSILIENT : 113 EMPLOIS PRÉSERVÉS SUR LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

**Beaupré, le 2 septembre 2020** – C’est près d’une vingtaine d’entreprises de la MRC de La Côte-de-Beaupré qui a saisi l’opportunité de participer au Programme Résilient, un parcours d’accompagnement stratégique destiné à outiller les entrepreneurs pour faire face aux changements imposés par la situation économique exceptionnelle vécue depuis le printemps. Ce programme a été offert en partenariat par Développement Côte-de-Beaupré, Services Québec, ainsi que la Clinique d’accompagnement entrepreneurial du Québec (CAEQ).

Le programme, d’une durée totale de 90 jours, a été élaboré par l’équipe de la CAEQ, reconnue pour sa vaste expertise en entrepreneuriat. Le programme offrait plusieurs services centrés sur les besoins de l’entrepreneur, tels qu’une analyse « *Management et Performance Organisationnelle* » (MPO) de l’entreprise, plusieurs heures d’accompagnement individuel par des mentors professionnels, un accès illimité pendant 3 mois à des cliniques-conseils en ligne, ainsi que 12 webinaires-formation thématiques.

« Nous sommes fiers d’avoir offert le Programme Résilient à 19 employeurs de notre MRC afin de solidifier nos entreprises locales face aux nombreux défis entraînés par la crise que nous traversons. L’accompagnement professionnel prodigué leur a donné un sérieux coup de pouce pour qu’ils se réinventent » commente M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et mandataire de Développement Côte-de-Beaupré.

« Notre équipe tient à féliciter les entrepreneurs qui se sont impliqués dans cette démarche. Ce sont un total de 113 emplois qui ont été maintenus par ces entrepreneurs résilients » a affirmé M. Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré.

### **À propos**

Développement Côte-de-Beaupré (CLD) est un organisme à but non lucratif fédérant les intérêts des entrepreneurs et des élus de la Côte-de-Beaupré afin de soutenir le milieu dans le développement de ses projets structurants, qu’ils soient de nature privée ou publique. Il exerce ainsi la compétence en développement local que lui confie la MRC de la Côte-de-Beaupré. Toutes les entreprises et municipalités du territoire bénéficient de ses services.

- 30 -

**Source :** Bernard Paré, directeur général  
Développement Côte-de-Beaupré  
[bernard.pare@developpementcdb.com](mailto:bernard.pare@developpementcdb.com)  
418.827.5256 poste 201